COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MARDI 3 MAI 2022 20H00

Présents : **Henri LE FLEM** (Président OMS) ; **Philippe PASQUIERS** (Vice-président OMS/Responsable commissions installations sportives et subventions de fonctionnement) ; **Jean-Emmanuel FRONTERA** (Trésorier OMS) ; Jean-**François GRANGENEUVE** (Secrétaire OMS) ; **Angélito ZAMUDIO** (Membre OMS/ASSG Basket/ AJA) ; **Jérôme PERRIN** (Maire-adjoint chargé des sports, de l'urbanisme et des travaux/USB Football) ; **Francis TREMBLAIS** (Membre OMS/Tennis de Table Brenne Le Blanc) ; Gilles **LHERPINIERE** (Maire du Blanc) ; **Nathalie CORBEAU et Michel BRUNET** (Hand-ball club Le Blanc) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative municipale) ; **Armelle PALIER** (Secrétaire OMS) ; **Paul MEZAROS** (Aikido) ; Bernard **FLEURANDEAU** (CBLA) ; **Samuel PENOT** (Club de Plongée) ; **Didier INGREMEAU** (CPMB) ; **Philippe BIDAN** (Pétanque Blancoise) ; **Marie-Pierre CHABO** (Amis Cyclos Blancois) ; **Didier MARTINAUD** (CARGAC) ; **Catherine BAUDOUIN** et **Nicole CHARLEMAGNE** (Les Dauphins Blancois) ; **Georges MARTINO** (Vélo Club Blancois) ; **Yannick CAIGNARD** (Volant Blancois) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages Blancois) ; **Mathieu AUFRERE** (USB) ; **Francis JOFFRE** (Billard Club Blancois) ; **Bernard HOFFMAN** (Tir sportif Blancois) ; **Jacky FAURE** (Base de Plein Air) ; **Nathalie CORBEAU** (Hand Ball Club Blancois) ; **Cyrille BAPTISTE** (AS Lycée Pasteur, Le Blanc Athlétisme) ; **Laurence DUC** (Nouvelle République) ; **Danielle BUSZ** (Boule Sportive Blancoise) ; **Samuel HUYGHE** (Shotokan Karaté Le Blanc) ; **Bruno CASAVECCHI** (Fitness Form) ; **Claude VIALLOT** (Hand Ball Club) ; **Audrey VIERA** (42km 195 Le Blanc) ; **Amandine POUZET** (Volley Club Blancois) ; **Jérémy DESSENON** (Club d'Escalade Région Blancoise) ; **Vinciane LEROY** (Collège des Ménigouttes) **; Jean-Luc VANBAELEN** (Les Brennes Savates) ; **Alain LEFEUVRE** (Collège St Anne) ; **Carole BARTHELEMY** (Tennis Club Blancois) ; **Laurence DUC** (Nouvelle République).

Excusés : Emmanuel DUPLANT représenté par Mathieu AUFRERE ; Gérard AUBERT (CSLG) représenté par Danielle BUSZ ; Carole BARTHELEMY représente : Thierry RABADAN (Horse Ball), Le Centre Equestre l'Epineau, Stéphanie REGRENIL de L'ALPAG, M. AUJEAN (Cap et Handi) ; Marie-Claude FEYDEAU (EFP). Frédéric LHERONDEL (Club de Volley) représenté par Yannick CAIGNARD.

Absents : *Elise TAMIL (Sous-Préfèt du Blanc) ; Christian AFANE (Conseiller délégué aux Sports Mairie) ; Gérard BLONDEAU (Conseiller Départemental) ; Martial MILLIN (commission subvention de fonctionnement) ; Franck PACAULT (Conseiller Municipal) ; Maryline TANCHOUX (Maire adjointe) ; Wilfried ROBIN (Conseiller Municipal) ; Sandrine DUL (Conseillère Municipale) ; Philippe BOUCHERON (Commission Formation Diplômante).*

Appel des associations par Jean-François GRANGENEUVE (secrétaire OMS).

➢ ***Accueil des personnalités***

Henri LE FLEM, Président, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée générale de l'OMS, Madame la Conseillère Départementale, Madame le Sous-Préfet est excusée.

➢ ***Minute de silence***

Le Président de l'OMS propose une minute de silence à la mémoire de Jeremy PERISSAT qui était membre de l'USB Foot.

I / RAPPORT MORAL

Henri LE FLEM procède à la lecture du rapport moral.

« Habituellement programmée plus tôt, cette année c'est en mai qu'a lieu notre assemblée générale, son retard est dû à toutes les vacances scolaires ainsi qu'au disponibilités de chacun.
La saison 2020-2021 pour la 2e année consécutive a été malheureusement en partie amputée à cause du COVID. Certaine fédération en ont souffert, d'autre un peu moins, entraînant dans leur sillage nombre de clubs affiliés. Malgré Les quelques ristournes ou avantages que certaines se sont vus attribuer, cela n'a pas permis de sauver certains clubs malheureusement. Laissons ces 2 années derrière nous et pensons à l'avenir car les chiffres de la saison en cours sont plus qu'encourageants.
Avant de réellement démarrer le rapport d'activité de l'AG je voudrais vous rappeler ma position : vous avez normalement tous lu que je quitte ce soir mes fonctions de Président de l'OMS. Comme je vous l'écrivais, ma situation familiale a fortement évolué, je vais devoir m'absenter très souvent du territoire, il faut être réaliste et responsable, ce n'est pas possible de s'occuper d'une association comme l'OMS si l'on est absent la moitié de l'année. J'espère cependant que certain d'entre vous auront à cœur de rejoindre le bureau de l'office qui a profondément besoin de vous comme vous avez un grand besoin de lui ».

II / RAPPORT D'ACTIVITE

1 - Fonctionnement propre à l'O.M.S.

➔ *Invitation aux assemblées générales :*

- 17 invitations sur 42 associations.
- Présence du président à 5 AG.
- Représentation à 8 AG : Jean-François GRANGENEUVE (Amis Cyclos Blancois, Association Jeanne D'Arc, Association Lycée Pasteur, EFP, Tennis), Nelly NOUMET (Club des Dauphins), Angélito ZAMUDIO (Club de Plongée), Philippe PASQUIERS (Fitness Form)
- Excuses pour 4 AG (Ass. Blancoise de Horse-Ball, Basket, Attelages Blancois, Vélo Club).

➔ *Associations n'ayant pas invité l'OMS à leur assemblée générale ou dont l'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu (pandémie) :*

Aïkido dojo Le Blanc, Association de gestion de la base de plein air, Association Collège des Ménigouttes, Association Collège St Anne, Billard Club Blancois, Boule Sportive Blancoise, Canoë kayak club Le Blanc, CAR.G.A.C Rando, Club d'Escalade de la Région Blancoise, Club Modéliste Blancois, CSLG, Compagnie le Blanc Archer, Association Golf des Rosiers, Hand-ball Club Le Blanc, Judo Club Blancois, Brenne Savates, AAPPMA le Nénuphar, Pétanque Blancoise, Tir Sportif Blancois, USB Foot.

2 - Fonctionnement propre à l'O.M.S.

➢ ***Réunions***

Assemblée Générale le 1er juin 2021
Assemblée Générale extraordinaire du 5 juillet 2021
Comité Directeur du 24 novembre 2021

➢ *les commissions*

- ***Commission de répartition des installations sportives municipales***

Délégation de la ville du Blanc, Philippe PASQUIERS, responsable, prend la parole :

Il annonce que la piscine des Ménigouttes reste ouverte mais fermera du 30 mai au 6 juin inclus pour un grand nettoyage, malgré la fermeture de la piscine d'été. Il a été reçu ce jour le planning de l'ouverture de la piscine donc les associations vont pouvoir fonctionner avec les créneaux qu'ils ont actuellement jusqu'au 1er juillet.
La piscine fermera en fin de saison du 31 août au 25 septembre inclus, de nouveau pour l'entretien annuel.
A partir de la fin du mois de juin les répartitions seront faites pour la prochaine saison. Les collèges et le lycée devront se concerter et préparer les créneaux qu'ils souhaitent en incluant les créneaux de Mathieu RETAUD.

- ***Commission des subventions de fonctionnement***

La répartition des subventions de fonctionnement est également une délégation de la ville du Blanc à l'OMS. Cette répartition est effectuée en fonction des critères définis par l'OMS et votés en assemblée générale : les licenciés (+18 et -18 ans) et le niveau de pratique (local, départemental, régional, national, participation au championnat de France).

Philippe PASQUIERS est responsable de cette commission, aidé par Martial MILLIN et Jean-Emmanuel FRONTERA.
Philippe PASQUIERS déclare que ce sont les mêmes données que l'an passé qui ont été reprises pour le calcul des subventions de fonctionnement de cette année.
Cependant, pour cette année, la subvention totale de la municipalité pour les clubs s'élève à 36 000 € au lieu de 40 000 l'année précédente. Sur la demande de la Mairie, l'OMS a dû faire un effort, donc elle n'a pas pris les 10% habituels, ce qui a permis aux associations de ne pas être impactées ; elles toucheront donc la même somme que d'habitude à quelques centimes près.

Henri rappelle ensuite que Philippe souhaite se libérer des 2 commissions dont il fait partie au sein de l'OMS : les installations sportives et les subventions de fonctionnement : il se permet de lancer un appel à volontaires au sein de la salle.

- ***Commission aide à la formation diplômante***

Commission composée de 4 membres : Henri LE FLEM, Philippe BOUCHERON, Jean-Emmanuel FRONTERA et Jacky FAURE.
Un dossier a été étudié en 2021 : CQP vidéo (parachutisme)

L'OMS a reçu 2 dossiers à examiner pour l'USB Foot, et toujours en attente des dossiers de l'AJA. Henri ajoute qu'il serait bien de les recevoir rapidement pour pouvoir traiter les demandes au plus vite.

Rappel : L'objectif est d'aider les sportifs à financer leur stage de formation d'arbitre, d'éducateur, etc. et non un stage sportif à usage personnel.

Le dépôt de dossier peut être effectué même si la formation n'est pas terminée.

La commission envisage d'apporter des évolutions sur les critères de cette commission. Ces évolutions sont en cours de réflexion, donc pour l'instant on garde les mêmes critères.

- ***Commission Minibus***

Le minibus est la propriété de l'OMS depuis 2018 avec une subvention de la ville

- 139 285 kms ont été parcourus depuis sa mise en service en novembre 2011.
- Il a été parcouru 4 972 kms.
- 15 associations ont utilisé le minibus en 2021.

Henri rappelle que l'utilisation du minibus est ouverte à tous les clubs membres de l'OMS sous certaines conditions :

- établir avec le président une convention d'utilisation,
- avoir son permis depuis 3 ans pour pouvoir conduire le véhicule,

- faire le plein de carburant à l'issue du déplacement ainsi que le nettoyage intérieur.
- Il faut également faire le tour du véhicule avant et après l'utilisation, et en cas d'accident ou autre, il faut informer l'OMS par téléphone (laisser un message sur répondeur).
- S'il y a un « PV », il sera à la charge de l'association utilisatrice.
- La confirmation est envoyée 10 jours avant la date d'utilisation sauf cas exceptionnel.
- La Clé ne peut pas être déposée dans la boite aux lettres.
- L'OMS réalisera une facture de 12 centimes d'euros du kilomètre.

Le minibus a été moins utilisé à cause de la pandémie et l'arrêt des Championnats.

Rapport Financier Mini-Bus

Recettes : 545,52 €
Dépenses : 3 748, 55 €.
Etant donné qu'il y a eu plusieurs dépenses d'entretien dont la réparation du bas de caisse en décembre : le rapport est déficitaire de 3 203,03 €.

- ***Remise des récompenses***

Commission composée de : Henri LE FLEM, Jean-François GRANGENEUVE et Jérôme PERRIN.
Pour 2021, Le bureau de l'OMS a proposé aux associations le projet d'une manifestation spéciale « Bénévoles » par le biais d'un courrier qui a été envoyé par mail le jeudi 26 novembre 2020 avec pour date butoir le vendredi 4 décembre 2020, un nouveau mail a été envoyé le 15 décembre 2021 avec réponse pour le 25 janvier 2022.
Au vu du peu de réponse des associations, le Président de l'OMS a décidé d'annuler et de reporter cette manifestation à l'année prochaine. Cependant, l'an prochain les championnats ayant repris, il y aura des sportifs à récompenser et les bénévoles pourront être associés à la remise des récompenses.

- ***Maison des Sports***

Visites : 346 des clubs, 523 des extérieurs donc 869 visites en tout
Appels téléphoniques : 1 268
Répondeur : 14
Utilisation de la salle de réunion Yves Barbé : 111 h 15 pour 53 utilisations
Baisse de fréquentation due à la pandémie.

- ***Communication :***

- Le Blanc Sports N°47 (Calendrier des Manifestations sportives 2022) paru en janvier 2021 et transmis par voie dématérialisée aux associations adhérente à l'OMS.
- Le Blanc Sport N° 48 a été envoyé par mail en mai 2021.
- Le Blanc Sport N° 49 a été envoyé par mail le 1er décembre 2021, des photocopies couleurs ont été réalisées à la mairie et distribuées dans les points de dépôt habituels.
- Le Blanc Sport N°52 est en cours de réalisation et sera diffusé dans les jours à venir.

Les « Le Blanc Sports » sont élaborés par le secrétariat de l'O.M.S. (grâce aux articles et informations fournis par les associations adhérentes à l'OMS). Ils sont mis en ligne sur le site internet.

- N'oubliez pas que nous avons maintenant une page Facebook à disposition pour relayer vos informations.

- Annuaire des sports
Cet annuaire des sports est édité début septembre à destination du public de la Maison des Sports.
Rappel : Il est nécessaire de transmettre toute modification, tout changement dans votre association, à l'OMS pour que le document (et le site internet) puisse être mis à jour tout au long de l'année.

Quelques associations n'ont transmis aucune information. Il a été noté sur leur page respective « renseignements non communiquées » ceci est dommage.

- Site internet : statistiques des visites du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

>>> Il y a une nette progression du nombre de visites par rapport à l'année 2020.

MOIS	Nombre total de visiteurs	Nombre de pages vues	Moyenne des pages vues par visiteur	Moyenne de visiteurs par jour	Comparaison du nombre de visiteurs avec l'année 2020
Janvier	197	541	2,75	6,35	-4%
Février	169	362	2,14	6,04	-51%
Mars	599	1 237	2,07	19,32	246%
Avril	633	1 229	1,94	21,10	451%
Mai	268	600	2,24	8,65	55%
Juin	356	937	2,63	11,87	40%
Juillet	780	1 816	2,33	25,16	163%
Août	418	1 011	2,42	13,48	-1%
Septembre	723	2 202	3,05	24,10	14%
Octobre	426	1 307	3,07	13,74	39%
Novembre	346	704	2,03	11,53	105%
Décembre	341	704	2,06	11,00	126%
Total Général	**5 256**	**12 650**	**2,41**	14,36	

Source : Google Analytics

➢ Rapport financier

La parole est donnée à Jean-Emmanuel FRONTERA, trésorier, pour la présentation du rapport financier pour l'année 2021. Les saisies des écritures comptables de l'Office Municipal des Sports ont été réalisées informatiquement par Jean-Emmanuel FRONTERA trésorier de l'association.

Emmanuel prend la parole :
Les comptes de l'OMS ont été vérifiés le jeudi 28 avril 2022 par messieurs Samuel SAVARY, Henri LE FLEM, ainsi que Madame Nelly NOUMET et moi-même.

L'ensemble des comptes agrégés se présente de la manière suivante :

Budget global de l'OMS :

TOTAL DES CHARGES : 39 837.43 €
TOTAL DES PRODUITS : 34 239.01 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 : (-) 5 598.42 €

Le résultat de l'exercice est déficitaire pour 2021 car il y a eu une diminution des subventions de la ville
Les 2 principaux facteurs qui ont évolués sont :

- ✔ Les réparations du minibus
- ✔ Les charges du personnel : Aurélie est partie en formation et nous avons dû puiser dans notre trésorerie pour faire l'avance des salaires avant remboursement par l'organisme de formation.

Les recettes proviennent de la vente des photocopies, du prêt du bus, des intérêts du livret de dons et des subventions municipales.

➢ Forum des associations

Le Comité d'organisation est composé des personnes suivantes :
Aurélie HELESBEUX, Claire MOREAU, Dany ANTOINE , Henri LE FLEM, Jacky JUNAY, Jean-Emmanuel FRONTERA, Jérôme PERRIN, Joëlle BRUNET, Marie SIMART, Sylvie PERCHEZ, Catherine BAUDOIN, Lydia DELETANG, Claire et Marc MARIE, Arnaud BOBIER, Francis TREMBLAIS, Bruno GAUDINAT.

Les retours des associations participantes au Forum du samedi 4 septembre 2021 ont été majoritairement positifs, notamment la possibilité d'installer dès le vendredi, les nouveaux horaires d'ouverture, la répartition par pôles (sport, culturel, solidaire), et la possibilité pour les clubs d'être libre de leurs animations.

Une première réunion de préparation pour le prochain forum a eu lieu le mardi 15 mars lors de laquelle il a été décidé de reconduire les horaires d'ouverture 10h-18h, la répartition par pôles, ainsi que la liberté des animations par les clubs et de débuter l'installation des stands le vendredi à 14h.

Le courrier et le formulaire de demande de matériel ont été envoyés par Mr GAUDINAT le 22 avril dernier, la prochaine réunion d'organisation aura lieu le 12 mai prochain.

➢ Statistiques des licenciés et adhérents

Saison 2020-2021 :

- Total des licences : 1 868 (pas de réponse du Nénuphar, CSLG, L'AJA, l'Epineau et le Hand)
- Total des adhésions : 780
- Détails (licences et adhésions) : Hommes : 1660 ; Femmes : 988
- Détails (licences et adhésions) : +18 ans : 1 917 ; -18 ans : 731
- Détails (licences et adhésions) : Blancois : 813 ; Extérieurs : 1835

Saison 2019-2020 : 3 420 licences et 783 adhésions
Saison 2018-2019 : 4 314 licences et adhésions

➢ Vote du Rapport d'activité

Vote : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; pour : Unanimité

➢ Nouvelle association

Une nouvelle association souhaite rejoindre l'OMS : un nouveau club de karaté : le Shotokan Karaté Le Blanc.
Henri laisse la parole à Samuel HUYGES, qui va en faire la présentation.
M. Samuel HUYGES précise que ce club a été créé en juin 2021, ils ont commencé les cours en septembre 2021 grâce à la mise à disposition gracieuse du Dojo par la municipalité. Il annonce que le club a fait plusieurs podiums, en département, en régional, au cours des premiers mois, 4 personnes se sont qualifiées pour la Coupe de France du 14 mai, 2 vont se déplacer en pupille. Ce club a 25 licenciés, M. HUYGES précise qu'il est lui même diplômé ; ils ont déjà fait passer une ceinture noire, d'autres sont à venir, il ajoute que ce club a récupéré des anciens élèves du CSLG ainsi que des nouveaux arrivants. Ce club organise des stages, tout le monde se perfectionne aussi bien au niveau de l'encadrement que des licenciés, il y a beaucoup d'investissements tant au point de vue personnel que financier.

Vote : Contre = 0 ; Abstention = 1 ; Pour : Unanimité

➢ Election du tiers sortant du Comité Directeur de l'OMS

Amis Cyclos Blancois ; Club Modélisme Le Blanc ; Association Equestre l'Epineau ; Association de gestion de la base de plein air ; Canoë Kayak club Le Blanc ; Judo Club Blancois ; USB Foot ; CARGAC.

Toutes les associations se représentent.
Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0. Réélues à l'unanimité.

Henri annonce que M HOFFMAN a démissionné, il reste 5 personnes au sein du bureau de l'OMS, il réitère sa demande de volontaires pour venir en renfort de l'équipe.
Membres commission du bureau de l'OMS : Philippe PASQUIER, Francis TREMBLAIS.
Ces personnes se représentent.
Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0 ; Pour : Unanimité

M. LHERPINIERE remercie l'OMS pour l'invitation à l'assemblée générale. Il félicite l'assemblée pour la tenue de leur club, ils n'ont que des bons retours. Il ajoute qu'il faut être fier et se réjouir d'avoir autant d'adhérents extérieurs au Blanc qui est une ville pôle, il donne la parole à M. Perrin.

➢ Intervention de M. PERRIN, maire-adjoint chargé des sports, de l'urbanisme et des travaux

Jérôme PERRIN dit qu'il est très content de la saison sportive qui vient de s'écouler, tant au niveau sportif qu'au niveau du bénévolat. Pour le Forum des associations les retours sont positifs avec le pari de mettre en place un changement de formule, avec la mise en place de l'apéritif du midi cela a permis des échanges entre clubs qui habituellement ne communiquaient pas.
En ce qui concerne les subventions, il explique qu'au vu des comptes après un audit, la Mairie a dû se résoudre à diminuer la dotation. Une réunion avait eu lieu avec Henri LE FLEM, Philippe PASQUIERS et Nelly NOUMER, afin de trouver une solution, il en est ressorti que pour la survie des clubs, il n'était pas possible de baisser leur subvention, il a donc été demandé à l'OMS de faire un effort sur sa subvention de 4 000 euros ce qu'elle a pu faire grâce à sa trésorerie, et M. PERRIN les en remercie.

Il annonce aborder un problème d'actualité : la baisse de la température de la piscine.
Il reconnait une maladresse : bien qu'ayant eu une réunion avec les clubs des Dauphins et de la Plongée, il a été omis de prévenir les utilisateurs de la piscine qu'il y avait une baisse de température de 2 degrés.
Il explique ensuite les raisons de la décision par la municipalité de cette baisse en donnant pour exemple la comparaison du prix le 1er trimestre de l'an passé : 7 942 € et cette année pour la même période : 28 194 € il ajoute que la piscine représente 57 % des dépenses gaz sur tous les bâtiments communaux. Il précise qu'en 2018 la commune avait contracté un prix du gaz fluctuant, le m^3 était à 48 €, aujourd'hui il est à 129 € soit une augmentation de 320%., et que si l'on continuait de chauffer à 27° et 29 ° pour les bébés nageurs, cela représenterait une surconsommation de 84 000 € à la fin de l'année.
Il ajoute ensuite qu'en présence de Mme CHARLEMAGNE et du Club de Plongée, La fédération Française de Natation a été contactée par téléphone et qu'ils se sont entendu dire qu'au vu du prix du gaz elle ne donnait plus de prescription de température, à savoir qu'actuellement un bassin ferme tous les jours ou presque en France. M. le Maire a donc décidé de chauffer à minima des anciennes prescriptions soit 25°.
Il faut savoir que 1 degré représente 8 à 9 % de la facture totale, si l'on veut monter la température de 2° cela représente 4 000 euros pour le trimestre. Sachant que la piscine est une compétence de la communauté de commune (c'est dans les statuts) un courrier à été fait mentionnant que la Mairie du Blanc s'engageait à payer les 25 premiers degrés et qu'ils demandait à la Communauté de Commune de rajouter, par une aide, les 2 degrés supplémentaires. Une prochaine réunion à la mairie entre vice-présidents aura lieu le 12 mai prochain pour parfaire le dossier de demande d'aides. Pour continuer sur le sujet de la piscine il précise que c'est dans un souci d'économie que la piscine d'été restera fermée. L'année passée elle était déficitaire de 140 000 €. Il précise que cette fermeture n'est pas de gaité de cœur.
Il a été envisagé une baignade bord de Creuse mais ne sera pas prête pour cette année, ils ont eu les résultats de l'ARS un peu trop tard, le devis qui a été demandé a réussi à être baissé, il est passé de 180 à 104 mille euros. La piscine d'hiver va donc restée ouverte, avec l'installation d'un pédiluve, une clôture, malgré sa fermeture du 30 mai au 6 juin pour des travaux de réfection, notamment les sanitaires, suite à ces travaux, elle restera ouverte ensuite jusqu'au 30 août. Il demande aux lycée et collèges de faire vivre le bassin même si l'eau est à 25 degrés au mois de juin ; il faut l'utiliser.
Il affirme qu'il est hors de question de fermer l'Office Municipal des Sports : si demain il arrête ça veut dire qu'il n'y aura plus de bureau, plus de président, plus de trésorier et de secrétaire et on va se retrouver dans

une impasse. Il précise qu'actuellement la mairie va donner 205 000 € aux associations Blancoise sans les installations, sans les agents communaux, il rajoute que depuis 1 mois et demi les locaux du Foot, le bureau et le club house ne sont plus chauffés.

➢ Intervention de Gilles LHERPINIERE, Maire du Blanc

M. LHERPINIERE intervient en disant qu'il a fait baisser le chauffage à la mairie qui est passée de 20 à 18°. Il ajoute que tant qu'il n'y aura pas de rentrer d'argent qui devrait venir avec les panneaux voltaïques soit 700 000 euros par an mais qu'à partir de 2025, ils sont pieds et poings liés. Après avoir demandé à chaque service le budget dont ils avaient besoin : 2 600 000 € : il a demandé au cabinet de l'audit la somme possible pour ne pas s'endetter : on leur répondu 1 million 2. Il a donc fallu rogner 1 million 4 sur le budget de fonctionnement et il ajoute qu'il va veiller tout le temps de son mandat à pouvoir rendre une gestion saine. Il rappelle ensuite qu'au début de mandat il avait évoqué la mise en place d'une nouvelle piscine mais une piscine c'est 7 millions d'euros, la ville seule ne peut pas le faire, la question a été posé à la Communauté de commune qui a donné une fin de non recevoir. La partie de la population proche du Blanc va être intéressée mais la partie du département qui est près d'Argenton qui a une piscine n'a aucun intérêt à venir au Blanc. Il ajoute qu'il a proposé de faire un syndicat en regroupant l'AMOVA, la Communauté de Communes et le Département de l'INDRE ET LOIRE, Claude MERIOT, Président de la C.C. n'était pas contre mais il n'est pas évident de le mettre en place. Ensuite il a proposé une autre solution : pourquoi ne pas remettre la piscine d'été aux normes : après avoir posé la question à l'Etat il lui a été répondu qu'on a le droit de refaire des infrastructures sans les modifier, la machinerie, l'intérieur, donc il va faire chiffrer les travaux afin de pouvoir rouvrir une piscine digne de ce nom.
M. PERRIN reprend la parole en disant qu'au niveau budgétaire, les subventions n'ont pas été baissées d'un centime pour les clubs sportifs, grâce à l'intervention de Philippe et Nelly qui ont fait un énorme boulot ils ont convaincus la Mairie de maintenir les subventions notamment pour les associations qui ont des salariés. Il annonce que l'année prochaine les subventions seront aussi maintenues, que pour la Mairie, le sport est important, le milieu associatif aussi, donc il insiste sur le fait que les clubs se mobilisent pour entrer dans le bureau de l'OMS car s'il disparaissait, chaque club devrait venir dans son bureau pour les installations et les subventions et que ça serai compliqué, Nelly et Philippe le font très bien ajoute-t-il. En vous remerciant.

QUESTION DU PUBLIC

Intervention de M. VANBAELEN sur la température de l'eau de la piscine : « vous communiquerez pour informer le public, expliquer le pourquoi de cette baisse de température et si la Communauté de communes accepte ou non de donner une aide ? »
M. LHERPINIERE lui répond que la piscine sera maintenue à 25° ce qui est préconisé par la Fédération de natation. Il espère que la Communauté de Communes répondra positivement à la demande d'aide. M. PERRIN donne l'exemple d'autres communes qui font payer la saison pour les bébés nageurs entre 300 et 600 €. M. LHERPINIERE précise qu'il a rappelé chaque personne qui protestait sur la température de la piscine et qu'il a été entendu quand il a expliqué l'augmentation du prix du gaz. Il dit aussi qu'il compte sur les personnes présentes pour être les ambassadeurs de la Mairie et expliquer les raisons de cette baisse de température.
Mme CHARLEMAGNE espère une solution pour les scolaires et les enfants pour la rentrée et demande s'il y a moyen d'œuvrer pour aider : M. LHERPINIERE acquiesce et dit qu'il y a aussi une autre solution : il est en train de faire faire un courrier à tous les Maires qui ne sont pas dans la Communauté de Communes mais qui utilisent cette piscine (par exemple St Hilaire, Belâbre), pour apporter une petite aide, M. PERRIN ajoute que si la Communauté de Communes acceptait ne serait-ce que donner 2 000 € pour payer le premier degré il resterait 2 000 € à trouver auprès de ces communes ce qui leur reviendrait à 300 € par trimestre.
Mme CHARLEMAGNE ajoute qu'elle se demande si ça ne devrait pas être une question de principe car ce qui se passe pour l'eau est valable aussi pour les réfections des installations sportives.

M. LHERPINERE approuve et dit que ce sont souvent les Blancois qui payent pour tous les autres, il ajoute que c'est facile de s'installer dans les communes limitrophes parce que les impôts locaux sont moindres et de venir ensuite profiter des services du Blanc, que ce n'est pas forcément à tous les résidents blancois de payer pour tout le monde. Il y a d'autres communes qui pourraient mettre la main à la poche, il ajoute quand on a des enfants, on paye pour ses enfants et il pense qu'un jour on sera obligé d'y arriver.

Henri LE FLEM annonce que les membres du bureau de l'OMS vont s'éclipser pour élire le nouveau président.

M. VANBAELEN demande s'il serait possible d'utiliser le photocopieur car celui du centre culturel n'existe plus. Henri LE FLEM répond qu'il faudra poser la question au nouveau bureau.

M.FAURE pose une question : il est surpris du nombre d'association qui ne sont pas représentées le jour de l'assemblée générale, il a toujours été dit que ce n'était pas nécessaire que ce soit le Président même, qui vienne mais qu'il y ait un représentant, or il y a des clubs que l'on ne voit jamais, qui ne présentent jamais leur budget. Y- t-il des pénalités ?
Henri dit qu'effectivement ils peuvent être radiés au bout de tant d'absences.
M. LHERPINIERES s'étonnent effectivement que des clubs soient réélus lors du tiers-sortant alors qu'ils sont absents.
M. FAURE dit que les règles doivent être appliquées.

➢ Bureau de l'OMS

Philippe PASQUIER présente le nouveau bureau :

Président : Angelito ZAMUDIO
Vice-président : Philippe PASQUIERS
Secrétaire : Jean-François GRANGENEUVE
Trésorier : Jean-Emmanuel FRONTERA
Membre : Francis TREMBAIS.

Il rappelle qu'il avait annoncé son départ l'an passé lors de l'Assemblée Générale, au vu de la situation, il décide de rester cette année encore car il ne veut pas les laisser seuls, ça serait compliqué. « Il faudrait absolument que plusieurs personnes viennent dans le bureau pour prendre la relève, comme il a été dit tout à l'heure : l'OMS a besoin de vous et vous avez besoin de l'OMS, si ça continue comme ça, un jour ça va finir ».

Angelito ZAMUDIO prend la parole pour rappeler qu'il comprend que les bénévoles présents font déjà beaucoup de chose, lui-même est déjà Président du Club de Basket, il a repris la présidence de l'AJA pour éviter qu'elle ne ferme et de devoir dire aux enfants qu'ils ne pourront plus pratiquer leur sport à cause de ça, ça le choque, c'est pour ça qu'il a repris, il précise que si d'autre personne se présente il laisserai la place parce qu'il ne peux pas être partout.
« Aujourd'hui je prends l'OMS volontairement pour ne pas que ça ferme, pour aider tout le monde. Maintenant vous en tant que Président ou représentant de Clubs parlez en à vos adhérents, pour leur dire qu'on a besoin d'eux et que sans l'OMS ça va être la catastrophe, je compte sur vous pour faire passer le message pour qu'il y ait des gens qui nous rejoigne et je vous remercie d'être venus ce soir, je remercie également Henri pour les 2 années qu'il a donné à l'OMS. Je compte sur vous, sur vos adhérents, merci.»

Henri LE FLEM prend la parole : « Je remercie la Ville du Blanc avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration, notamment Jérôme, maire adjoint aux sports, qui est notre contact privilégié, merci à tous les bénévoles du bureau qui gèrent les commissions, et aussi aux extérieurs du bureau, merci à vous tous, dirigeants, bénévoles, sportifs qui permettent aux Blancois de pratiquer le sport de leur choix dans les meilleurs conditions, je n'oublie pas non plus les secrétaires de la Maison des Sports qui font un travail énorme et je vous souhaite à tous une excellente fin de saison. Merci »
Il invite l'assemblée à un pot de l'amitié.

Fait à LE BLANC, le 3 mai 2022
Le Président de l'OMS

Angelito ZAMUDIO

9

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'OMS Mardi 3 mai 2022 20h00 (9 pages)